



ACTIVITÉS DES ORGANISMES



La MDJ sera fermée du **23 décembre au 3 janvier** inclusivement. Retour à l'horaire régulier dès le 4 janvier.

Informations : **450 454-6657**

FERMETURE POUR LES FÊTES



HORAIRE POUR LES FÊTES

PATIN LIBRE – GRATUIT

23 décembre de 17 h à 18 h	29 décembre de 16 h à 17 h
24 décembre de 11 h à 12 h	30 décembre de 16 h à 17 h
25 décembre fermé	31 décembre de 11 h à 12 h
26 décembre de 13 h à 14 h	1 ^{er} janvier fermé
27 décembre de 18 h à 19 h	2 janvier de 13 h à 14 h
28 décembre de 16 h à 17 h	

HOCKEY LIBRE – 7 \$ / PERSONNE

23 décembre de 16 h à 17 h	29 décembre de 15 h à 16 h
24 décembre de 16 h à 17 h	30 décembre de 15 h à 16 h
25 décembre fermé	31 décembre de 10 h à 11 h
26 décembre de 14 h à 15 h	1 ^{er} janvier fermé
28 décembre de 15 h à 16 h	2 janvier de 14 h à 15 h

Réservation obligatoire : csrjq.com



MERCI !

Les bénévoles du Club Optimiste, du Club Opti-Jeunes et du Comité d'entraide vous disent MERCI pour votre grande générosité.

Malgré des conditions peu favorables, plus de 11 060 \$ ainsi qu'une très grande quantité de nourriture et de jouets ont été recueillis.

Le tout a été remis au Comité d'entraide qui s'occupera de distribuer ces denrées aux familles dans le besoin.



NOUS SOMMES LÀ !

Le temps des fêtes est une période difficile pour toi ? *Sourire sans fin* et la *Friperie Éco 100% locale* débordent de ressources pour t'envelopper de chaleur.

Peut-être aimerais-tu te sentir supporté, avoir un dépannage alimentaire, une oreille attentive ou des vêtements plus chauds pour profiter de l'hiver ? Passe nous voir ou appelle-nous, notre accueillante équipe se fera un plaisir de t'aider.

Lieu : 2A, rue Sainte-Famille
Informations : **450 454-5747**

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES

L'église de Saint-Rémi sera ouverte lors de la journée du 24 décembre. Une projection PowerPoint offrant des animations et des chants sera présentée lors de cette visite qui offrira un temps de recueillement individuel ou familial aux paroissiens des trois paroisses de l'unité.

Visite de la crèche de 17 h 30 à 18 h 30
Messe traditionnelle à 19 h et 23 h



25 décembre

Messe à 9 h 30

1^{er} janvier

Messe à 9 h 30

Pour plus d'informations : www.ville.saint-remi.qc.ca

L'Écho DE SAINT-RÉMI



Prochaines séances du conseil municipal
20 / 12 / 2021
Extraordinaire à 19 h 30
Ordinaire à 20 h

Prochaine séance de la cour municipale à huis clos
20 / 01 / 2022 à 9 h et 13 h 30

Mairie
450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi QC J0L 2L0

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8 h à 12 h et de
13 h à 16 h 30
Vendredi de 8 h à 13 h

Bibliothèque
450 454-3993, poste 2419

Heures d'ouverture
Mardi et mercredi
de 14 h à 20 h
Jeudi et vendredi de
9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Samedi de 10 h à 16 h

Écocentre
Fermé pour l'hiver

Loisirs / centre communautaire
450 454-3993, poste 5345

En cas d'urgence
En dehors des heures
d'ouverture, composez le
310-4141 ou le 9-1-1

Déneigement routes numérotées
514 990-5351

Info-neige
450 454-5112

L'Écho

DE SAINT-RÉMI

Le 17 décembre 2021
VOL. 25 N° 49

LA VILLE VOUS INFORME...

HORAIRE DES FÊTES

Mairie

Les bureaux municipaux seront fermés dès midi le 23 décembre jusqu'au 2 janvier inclusivement.

En cas de situation d'urgence, contactez le 310-4141.

Bibliothèque

Veillez noter que la bibliothèque municipale sera fermée dès midi le 23 décembre jusqu'au 3 janvier inclusivement. La chute à livres ne sera pas accessible durant cette période. Les abonnés pourront continuer d'utiliser le prêt numérique en visitant notre catalogue à l'adresse <http://saint-remi.inilibro.net>.

C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !

Les inscriptions pour la prochaine session ont débuté. Les activités de la programmation commenceront le lundi 17 janvier tout en respectant les consignes des autorités de santé publique.

Visitez le saint-remi.ca/loisirs-et-culture/activites/ pour connaître les tarifs et les détails des activités physiques :

- Pour adultes (12 cours)*
- Aux gymnases pour adultes (3 activités)*
- Pour enfants de 5 à 12 ans (2 cours)

* **Passeport vaccinal obligatoire**



RAPPEL - STATIONNEMENT HIVERNAL

Le stationnement de nuit (23 h à 6 h) est permis **SAUF** lors d'une opération de déneigement et/ou de déglacage. Pour savoir si le stationnement est permis ou interdit, vous devez vous informer quotidiennement dès 17 h via :

saint-remi.ca (page d'accueil) ou la ligne INFO-NEIGE au **450 454-5112**



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE DEVANT PUBLIC

Ce **lundi 20 décembre à 20 h** se tiendra la prochaine séance publique du conseil municipal de la Ville de Saint-Rémi. Elle sera ouverte au public. Afin de respecter les règles de distanciation sociale, 17 citoyens maximum seront admis dans la salle du Conseil.

Le port de couvre-visage sera obligatoire pour circuler dans la mairie. Les citoyens présents pourront le retirer une fois assis dans la salle. En tout temps, les mesures de santé publique, notamment la distanciation physique, devront être respectées. Veuillez noter que l'ouverture des portes se fera dès 19 h 50.

Par mesure de sécurité, nous demandons aux citoyens présentant des symptômes de la COVID-19, ayant été en contact avec une personne présentant des symptômes ou ayant été testée positive de ne pas se présenter à la mairie. Nous vous encourageons à nous suivre à distance.

Enregistrements des séances

Nous poursuivons la publication des enregistrements audio des séances : saint-remi.ca/ville/vie-municipale/seances-du-conseil/.

Questions par courriel toujours possibles

Les citoyens qui ne seront pas présents à la séance peuvent poser leurs questions par écrit à M^e Patrice de Repentigny, greffier à l'adresse courriel suivante : pderepentigny@ville.saint-remi.qc.ca ou par téléphone au **450 454-3993, poste 5112**.

Le projet d'ordre du jour est en ligne. C'est également le cas des règlements à l'étude. Une version papier pourra être remise lors de la séance à toute personne qui au préalable en fera la demande au greffier.

Date limite pour poser vos questions ou demander vos copies : à midi le lundi 20 décembre.

Pour que votre question soit jugée recevable, vous devrez obligatoirement nous donner les informations suivantes :

- Prénom et nom;
- Adresse civique;
- Numéro de téléphone.

ADOPTION DU BUDGET 2022 ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville, que le conseil municipal adoptera le budget pour l'exercice financier 2022 et le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2022, 2023 et 2024 lors d'une séance extraordinaire, qui se tiendra le **lundi 20 décembre 2021 à 19 h 30** à la salle du Conseil située au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi.

Les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et sur le PTI.

Toute personne souhaitant adresser des questions concernant l'un ou l'autre de ces deux sujets peut, jusqu'au 20 décembre 2021 à 16 h 30, transmettre au soussigné ses questions écrites par la poste au 105, rue de la Mairie, Saint-Rémi (Québec), J0L 2L0 ou par courriel au pderepentigny@ville.saint-remi.qc.ca.

Pour que votre question soit jugée recevable, vous devrez obligatoirement nous donner les informations suivantes :

- Prénom et nom;
- Adresse civique;
- Numéro de téléphone.

Il sera également loisible pour un nombre limité de personnes intéressées de se présenter à la séance à l'heure, à la date et à l'adresse ci-haut mentionnées. De plus, il sera possible d'écouter l'enregistrement de ladite séance qui sera diffusé en différé sur le site Internet de la Ville.

Donné à Saint-Rémi, ce 3 décembre 2021

Patrice de Repentigny, notaire
Greffier

GAGNANTS DU CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Nous avons reçu de magnifiques photos qui démontrent bien à quel point les Saint-Rémoises et Saint-Rémois aiment cette période de l'année.

Un tirage a eu lieu afin de déterminer les gagnants. Ils remportent chacun une carte-cadeau dans les commerces locaux ainsi qu'un jeu de société familial. Voici les adresses des vainqueurs :

- District 1 : 139, rue Saint-André (Laura Hernandez)
- District 2 : 20, rue Provost (Camille Hamelin et Benjamin Lazure)
- District 3 : 79, rue Viau (Alain Sicotte)
- District 4 : 26D, rue des Érables (Daniel et Louise Masson)
- District 5 : 798, rue de la Pommeraie (Julie Ricard)
- District 6 : 917, rue de la Bruyère (Jonathan Labrie et Marie-Ève Berlinguette)
- Tous : Oksana Lovinenko

Félicitations à tous les participants !



AVIS PUBLIC

Règlement numéro V654-2021-19

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 22 novembre 2021, le conseil municipal a adopté le règlement numéro V654-2021-19 amendant le règlement de zonage numéro V654-2017-00 et ses amendements (Règlement arbre et PIIA).

Conformément à la loi, ledit règlement a reçu l'approbation de la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville qui émettait le certificat de conformité à l'égard de ce règlement en date du 9 décembre 2021.

Ce règlement a été expédié auprès de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Il entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 17 décembre 2021
Patrice de Repentigny, notaire
Greffier